

# Procès-verbal de

## L'Assemblée Générale de l'association

### « Le Sourire d'Onja » ou « SOA »

Le 1<sup>er</sup> mai 2013 à 12h00 étaient présents :

Jean-Louis Fouqueil,  
Patrice Cormier  
Didier Garrigue

Jacques de Paris,  
Sylvie Lejeune  
Vincent Bentolila

Didier Pairain  
Pascal Béraud

#### Ordre du jour :

- Historique de la création de l'association
- Adoption des statuts
- Adoption du règlement intérieur
- Election du Conseil d'Administration

Jacques De Paris ouvre l'AG par une citation d'origine thibétaine : *quand la peur rencontre la souffrance de l'autre, tu es dans la pitié, quand ton amour rencontre la souffrance de l'autre, tu es dans la compassion.*

**L'histoire d'Onja** : il raconte sa découverte d'Onja sur le trottoir d'Antananarivo qui mendiait dans son fauteuil roulant déglingué. Cette petite fille de 8 ans qui pèse 14,6 kg est tétraplégique, atteinte d'une méningite alors qu'elle était bébé. Elle est élevée par sa grand-mère car sa mère a disparu.

Jacques a envoyé 150 mails pour trouver un fauteuil gratuit qu'un ami Jean Philippe a apporté lui-même. La clinique Adventis en a proposé un elle aussi.

Jacques fait intervenir un neuropsychiatre pour un 1<sup>er</sup> bilan. Il se révèle qu'une intervention en stomatologie est nécessaire pour enlever les dents infectées (huit) qui pourraient occasionner des complications cardiaques à l'avenir. L'opération a lieu, les coûts de l'intervention et les médicaments nécessaires sont minorés grâce à la générosité du Directeur de la clinique de Stomatologie. Un scanner crânien et un examen ophtalmologique confirment la compression du nerf optique et donc la pose d'une valve crânienne est préconisée pour diminuer la pression que le liquide céphalorachidien fait subir au cerveau d'Onja. Reportée de nombreuses fois pour diverses raisons (rupture de la livraison d'oxygène), cette opération aura lieu le 3 mai.

La santé d'Onja dépend étroitement des revenus de sa famille : il s'agit donc aussi d'aider sa grand-mère et les enfants dont elle a la charge : le plus jeune a 4 ans, le plus vieux a 22ans.

Jacques règle le loyer du domicile (30 000ar mensuels). Il trouve du travail pour une des filles et achète un stock de fripes pour 130€ pour l'aîné. Il s'agit de ne pas tomber dans l'assistanat mais de responsabiliser chacun en faisant en sorte que chacun assume sa part de travail. La tante Prisca (10 ans) et Ben (11 ans) qui n'ont jamais été à l'école seront scolarisés à la rentrée prochaine.

L'autre question soulevée est le suivi médical d'Onja qui a besoin d'une rééducation psychomotrice (membres inférieurs et supérieurs) et de soins de kinésithérapie respiratoire qui s'élèvent à 300 000ar/an. Mais le kinésithérapeute contacté n'a ni le matériel ni les connaissances nécessaires à ces soins spécialisés. La solution résiderait donc dans la fourniture de matériel obtenu grâce à un appel à la générosité des professionnels réunionnais. De la même façon, la formation des kinés de Tana pourrait se faire grâce au syndicat des kinésithérapeutes réunionnais. Eric Wagner, président de ce syndicat, a d'ailleurs été contacté pour examiner les modalités d'intervention.

**L'association « le Sourire d'OnjA » :** SOA (beau, bien en malgache) est née de cette volonté de quelques personnes mobilisées par Jacques pour venir en aide sur le plan médical, social, économique à une enfant handicapée des rues de la capitale malgache. Ses objectifs ne se limitent pas à l'intervention auprès d'une seule enfant mais visent plus généralement tous les enfants handicapés vivant dans la rue à Madagascar.

Jacques a noté une écoute attentive et une attitude positive de la part des gens contactés et à ce jour, les dons s'élèvent à 1225€ provenant de 18 personnes et 3 promesses de dons. Ce budget permet d'assurer la pérennité de l'action sur l'année 2013 évaluée à 100€/mensuels.

On peut raisonnablement penser que ce bilan est sous-estimé car SOA n'a pas de compte bancaire propre et les fonds transitaient par le compte bancaire personnel de Jacques ce qui est un frein réel à la donation. A ce sujet, plusieurs options sont étudiées afin de réduire l'impact des frais : banques associatives, sur internet, paiement paypal etc...

Il est fait mention de la création d'une page facebook qui a entraîné une augmentation de la visibilité de SOA, attestée par une promesse de don de deux personnes de Lille et de Paris.

Un blog « Le Sourire d'OnjA » à [onjamada.canalblog.com](http://onjamada.canalblog.com) est en création : il permettra une meilleure communication entre les membres de l'association qui pourront échanger des messages, photos, vidéos mais aussi de faire connaître l'action de SOA.

Amédée est une femme malgache représentant SOA à Madagascar, elle assure de manière exemplaire, la gestion des fonds attribués mensuellement à l'entretien et aux soins d'Onja.

**Présentation des statuts de SOA :** Didier P. présente les statuts proposés par les fondateurs. Une discussion s'installe quant au nombre de membres du CA (Conseil d'Administration) : 8 paraît un nombre trop important mais Didier P. souligne qu'un nombre conséquent permet l'émergence des idées, le renouvellement plus facile des membres du bureau et une plus forte implication des membres dans la gestion de l'association qui sinon resterait dépendante d'un petit groupe d'actifs. La proposition des statuts est soumise, en l'état, au vote : 7 voix pour, 1 abstention.

Il est créé le poste de vice président, pour assurer un poste de responsable de SOA à Madagascar.  
Les statuts sont adoptés.

**Présentation du règlement intérieur :** Didier P. présente le règlement intérieur.

Le règlement intérieur est soumis au vote : 8 voix pour

Le règlement intérieur est adopté.

#### **Election du Conseil d'Administration :**

Sont élus :

Jean-Louis Fouqueil,

Patrice Cormier

Didier Garrigue

Jacques de Paris,

Sylvie Lejeune

Vincent Bentolila

Didier Pairain

Pascal Béraud

Fin de l'assemblée générale ordinaire à 13h10.

Fait à St Paul, le 01/05/2013

Signatures

Jacques de Paris

Président,

Jean-Louis Fouqueil

Trésorier,

Didier Pairain

Secrétaire,

